



Salaire du travail domestique non rémunéré

Editorial



Cette étude applique, aux données EMOP 2016, la méthode de valorisation du travail par le coût du travail qui se limite, dans la pratique, à la valorisation du temps de travail. Les taux horaires moyens nationaux pour les différents substituts utilisés ont été retenus, le taux horaire du manœuvre pour le généraliste et une assignation par activité pour le spécialiste qui a permis d'utiliser le taux horaire du manœuvre pour la coupe et le ramassage de bois, le taux horaire du nettoyeur pour

l'entretien de la maison, le taux horaire du cuisinier pour la préparation de repas, le taux horaire du cadre moyen pour la garde des enfants ainsi que pour la réparation du logement et le taux horaire de l'infirmier pour les soins aux autres membres du ménage. Deux autres valorisations au coût de remplacement, par le taux horaire équivalent au SMIG (établi à 204.17 fcfa l'heure) et par le taux horaire salarial le plus bas du pays qui correspond à celui d'un domestique, soit exactement 71.61 fcfa l'heure ont été utilisées.

En pourcentage du PIB, la valeur annuelle totale du travail domestique représente entre 8% du PIB, quand la valuation est faite au taux du domestique, et 47% du PIB quand cette valuation se fait au taux du spécialiste. La contribution des femmes serait ainsi d'au moins 86% de la valeur du travail domestique.

Massa Coulibaly

Introduction

La valorisation et la prise en compte du travail domestique dans la comptabilité nationale pourrait avoir comme effet de réduire légèrement les inégalités entre catégories sociales et de permettre un faible "rattrapage" du niveau de vie moyen par les ménages les plus pauvres. Cela est d'autant plus plausible que le supplément de niveau de vie apporté par le travail domestique diminue avec le quintile de bien-être. Aussi, importe-t-il de fournir une estimation empirique de son ampleur, au-delà de l'effectivité de son existence, par son évaluation marchande équivalente et donner une idée de l'inégalité face au phénomène.

1. Approche théorique

Le besoin de valorisation du travail domestique non rémunéré se fonde sur l'idée généralement admise qu'un tel travail peut être substitué à un travail rémunéré en recourant au marché du travail marchand. La substitution peut se faire soit au regard de la personne elle-même qui effectue le travail domestique soit de toute autre personne qui pourrait l'effectuer à la place de celle qui l'a effectuée contre rémunération. Dans le premier cas c'est le coût d'opportunité, dans le second il s'agira d'un salaire conventionnel dont celui du plus bas niveau correspondant au salaire d'un domestique au Mali.

2. Niveau et répartition

La valeur totale du travail domestique, évaluée au taux du plus bas salaire qu'est celui du domestique, est de 657 milliards de francs CFA dont 91% sont produits par les femmes et 71% par le milieu rural. Par région, les plus grandes parts reviennent à Bamako (18%) et Ségou (18%), suivis de Mopti (16%), Kayes (15%), Sikasso (14%) et Koulikoro (10%). Les régions de Tombouctou (6%) et Gao (3%) ont de très faibles parts de la valeur totale du travail domestique.

Par type d'activité, la préparation de repas fournit la plus grande part de la valeur totale, 43%, loin devant la garde des enfants (22%) et l'entretien du ménage (13%). La corvée d'eau se classe quatrième avec moins de 10% de la valeur totale (9%), suivie de la coupe et ramassage de bois (7%), les soins à d'autres (3%) et la réparation de logement ayant les plus faibles parts (2%).

Toutes activités confondues, la répartition hommes-femmes de la valeur au taux du domestique est légèrement moins en faveur de la femme à Kayes (83%) et Tombouctou (81%). Toute région confondue, la part des femmes varie entre un minimum de 24% dans la réparation de logement et un maximum de 99% dans la préparation de repas. Entre ces 2 extrêmes, se situent la coupe et le ramassage de bois (66%), les soins à d'autres (76%), la corvée d'eau (84%), la garde des enfants (93%) et l'entretien du ménage (95%). La réparation de logement est par ailleurs la seule activité dans laquelle la part des hommes dépasse celle des femmes. Dans la coupe et ramassage de bois, la part des femmes est plus faible à Kayes (29%) et Ségou (57%) que dans cette activité en général. Dans la corvée d'eau, la part des femmes est plus faible à Bamako (61%) et Sikasso (77%) que dans cette activité en général. La même situation se présente pour Kayes (82%) et Ségou (88%) dans la garde des enfants, pour Kayes (66%), Ségou (57%), Mopti (63%) et Tombouctou (50%) dans les soins à d'autres. Si la part des femmes est plus faible que celle des hommes dans la réparation de

maison en général, elle l'est encore plus à Koulikoro (6%), Sikasso (4%) et Ségou (14%) dans la même activité domestique. Dans l'entretien du ménage et la préparation de repas, la répartition homme-femme ne change que très peu d'une région à l'autre.

Toute activité confondue, la répartition homme-femme de la valeur au taux du domestique est moins en faveur des femmes parmi les enfants (70%) du chef de ménage et même en défaveur de ces dernières quand il s'agit des chefs de ménage eux-mêmes. Dans l'entretien du ménage, la part des femmes baisse substantiellement parmi les chefs de ménage (66%) et dans une moindre mesure parmi les enfants du chef de ménage (86%) comparativement à ce qu'on observe dans l'ensemble des pratiquants de cette activité. Une situation similaire se présente dans la corvée d'eau et dans la garde des enfants avec des parts respectives de 43% et 44% pour les chefs de ménage et de 58% et 73% pour les enfants du chef de ménage.

Globalement et dans la plupart des activités, la répartition homme-femme ne change pas beaucoup d'un décile à l'autre. On peut cependant relever pour le ramassage de bois, que la part des femmes dans le décile 2 (57%) est inférieure à leur part d'ensemble pour cette activité alors que c'est tout à fait le contraire dans le décile 10. De même, pour la corvée d'eau, les femmes pèsent moins dans le décile 9 qu'elles ne le font dans l'ensemble de l'activité. Pour les soins à d'autres, les femmes contribuent, proportionnellement moins dans le décile 5 et proportionnellement plus dans les déciles 1, 8 et 9 que dans la valeur totale de cette activité. Quant à la réparation de logement, le poids des femmes est plus faible dans les déciles 6 et 7 et plus élevé dans les déciles 1, 2, 3 et 5 que dans la valeur totale produite par cette activité.

La plus grande part de la valeur totale annuelle du travail domestique, évalué au taux du domestique, est produite par les 15-40 ans (71%), suivis par les plus de 40 ans (20%), les 6-14 ans ne comptant que pour 9% de cette valeur. La part des femmes est la plus grande parmi les 15-40 ans (94%), devant les plus de 40 ans (89%) et la moins grande parmi les 6-14 ans (74%).

Cette répartition homme-femme tient globalement à travers les activités à l'exception de la corvée d'eau et de la réparation de logement. Pour la première activité, la plus grande part des femmes est pour les plus de 40 ans (93%), suivis des 15-40 ans (90%) et des 6-14 ans (61%) et pour la deuxième activité ce sont les 15-40 ans qui ont la plus grande part de femme (32%) mais suivis des 6-14 ans (17%) puis des plus de 40 ans (11%).

Les plus grands contributeurs à la valeur totale sont les monogames avec plus de la moitié de cette valeur (53%), suivis des polygames avec plus du quart (27%) de la valeur et des célibataires avec plus du dixième (12%). Les autres statuts matrimoniaux fournissent ensemble moins de 5% auxquels s'ajoutent les 5% des moins de 12 ans qui ne sont pas concernés par le statut matrimonial.

Dans les activités considérées individuellement, on constate que les femmes célibataires et les filles de moins de 12 ans pèsent généralement moins que leurs homologues de l'autre sexe. C'est le cas notamment dans le ramassage de bois, dans la corvée d'eau, la garde des enfants, les soins à d'autres et la réparation de logement.

Les trois quarts (75%) des 657 milliards de francs CFA de valeur du travail domestique au taux du domestique sont produits par les personnes sans instruction formelle qui fournissent

avec les personnes de niveau primaire (22%) la quasi-totalité (97%) de cette valeur. Les niveaux secondaire et supérieur ne contribuent que pour moins de 4%. La part des femmes est la moins grande au niveau primaire (87%) et un peu plus grande au niveau secondaire, général (95%) et professionnel (93%). Les quelques rares effets genre en fonction du niveau d'éducation qui apparaissent font que la part des femmes est plus faible, que dans l'activité correspondante, au primaire (46%) et au secondaire général (0%) pour les activités de ramassage de bois, au primaire (69%) pour la corvée d'eau et au secondaire général (64%) pour les soins à d'autres.

3. Rapport au PIB

En pourcentage du PIB, la valeur annuelle totale du travail domestique représente 8% du PIB, quand la valuation est faite au taux du domestique, 7% pour les femmes et 1% pour les hommes. Les hommes sont réduits à une infime partie de cette valeur tant la contribution des femmes est importante, 7 points de pourcentage sur les 8% du PIB. La contribution des femmes serait ainsi de 91% de la valeur du travail domestique, avec 99% pour la préparation des repas.

Tableau 1. Valeur du travail domestique au taux du plus bs salaire

		Milliards fcfa	%PIB
Entretien	Homme	4	0.0%
	Femme	82	1.0%
	Total	86	1.0%
Repas	Homme	3	0.0%
	Femme	281	3.4%
	Total	285	3.4%
Ramassage de bois	Homme	15	0.2%
	Femme	30	0.4%
	Total	45	0.5%
Corvée d'eau	Homme	10	0.1%
	Femme	51	0.6%
	Total	61	0.7%
Garde des enfants	Homme	10	0.1%
	Femme	135	1.6%
	Total	144	1.7%
Soins aux autres	Homme	5	0.1%
	Femme	16	0.2%
	Total	21	0.3%
Réparation logement	Homme	12	0.1%
	Femme	4	0.0%
	Total	16	0.2%
Total	Homme	59	0.7%
	Femme	598	7.2%
	Total	657	7.9%

Conclusions

Le travail domestique est d'une grande importance dans le pays, en termes de la valeur totale équivalente, estimée selon différentes méthode, 657 milliards fcfa au taux du domestique, soit près de 8% du PIB en 2016, 7% aux femmes contre 1% aux hommes. La prise en compte du travail domestique non rémunéré dans la comptabilité nationale aiderait à évaluer le niveau de vie réelle des ménages et de revoir à la baisse les indicateurs nationaux de pauvreté et d'inégalités, entre sexe et entre milieu de résidence.